EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-en-BRESSE – Canton de REPLONGES

Réf : **2025/37**
Objet : **Réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant total de 400 000 € auprès du Crédit Agricole pour le financement de la rénovation et la réhabilitation d'un bâtiment communal dans le but de réaliser un pôle communal - rectificatif**

Date de convocation : 13 juin 2025

Date d'affichage : 13 juin 2025

Date de réunion : 19 juin 2025

Nombre de conseillers : 26
Nombre de conseillers en exercice : 26
Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de votants : 23

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le dix-neuf juin à 20h06, le Conseil Municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.
Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, Mme CHARDIGNY Mireille, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. ECOCHARD Nicolas, M. FERNANDES Michel, M. FERRAND Etienne, Mme GUILLOT Myriam, Mme LAFAY Monique, M. MERCIER Michel, Mme MERONI Isabelle, Mme NAVAS Catherine, M. PAIN Philippe, M. PERRET Nicolas (à partir de 20h11) et M. TRUCHON Pierre, conseillers municipaux.
Étaient excusés : M. CHAFFAUD Jérôme qui a donné pouvoir à M. PERRET Nicolas, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme JOURDAN Dominique qui a donné pouvoir à M. DIOCHON Eric, Mme MICHAUD Laurence qui a donné pouvoir à M. FERRAND Etienne, Mme ONOFRE Lia, M. ROZIER Raphaël, M. SAVART Gauthier qui a donné pouvoir à M. FERNANDES Michel et Mme SOCQUET Anne-Laure qui a donné pouvoir à M. BERNIGAUD Christian
Absent : M. PERRET Nicolas (jusqu'à 20h10)
Mme CHARDIGNY Mireille est nommée secrétaire de séance.

Le Maire précise aux élus que cette délibération annule et remplace la délibération n°2025/27 en date du 22/05/2025.
Le changement apporté concerne le taux du prêt : le taux fixe est à 2.64% au lieu de 2.63% ; le taux ayant été réactualisé par la banque entre-temps.

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, concernant l'opération : la rénovation et la réhabilitation d'un bâtiment communal dans le but de réaliser un pôle communal,

DELIBERE

Pour le financement de cette opération, M. le Maire est invité à réaliser auprès du Crédit Agricole Centre-Est un Contrat de Prêt pour un montant total de 400 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

PRET RELAIS COURT TERME A TAUX FIXE

Objet	FINANCEMENT D'INVESTISSEMENT
Montant	400 000 Euros
Durée	24 mois
Taux fixe	2,64 %

Accusé de réception en préfecture
001-200077220-20250619-2025-37-DE
Date de télétransmission : 20/06/2025
Date de réception préfecture : 20/06/2025

Caractéristiques de l'emprunt

- Objet : Crédit à court terme taux fixe en attente de subventions ou FCTVA
- Montant du capital emprunté : 400 000 Euros
- Durée d'amortissement : 24 mois
- Taux d'intérêt : 2,64 %
- Frais de dossier : 400,00 Euros
- Type d'amortissement : remboursement du capital à la dernière échéance (in fine)
- Périodicité des intérêts : intérêts annuels payables à terme échu
- Remboursement anticipé : possibilité de remboursement anticipé total ou partiel sans frais, ni indemnité. Un remboursement anticipé partiel avant le déblocage total empêche l'utilisation du solde disponible

A cet effet, après en avoir délibéré et à l'unanimité, Conseil Municipal autorise M. le Maire ou tout délégataire dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Fait et délibéré en mairie,
Le 19/06/2025
Le Maire Le Secrétaire de séance

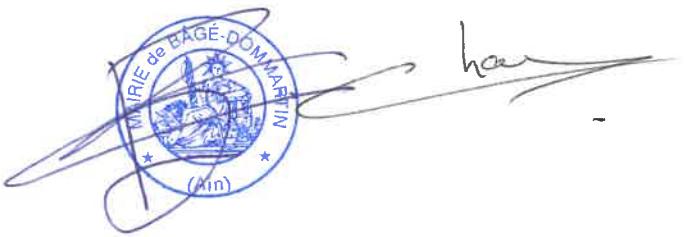

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication ou notification du

Accusé de réception en préfecture
001-200077220-20250619-2025-37-DE
Date de télétransmission : 20/06/2025
Date de réception préfecture : 20/06/2025